

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Mardi 24 janvier 2023

Création d'un groupe scolaire Diderot

Les villes ont la possibilité de créer des groupes scolaires qui réunissent sous une direction commune des classes de maternelle et d'élémentaire, formant alors une école primaire. C'est ce que souhaite faire la Ville de Saint-Maur-des-Fossés en rassemblant l'école maternelle Diderot et l'école élémentaire Diderot en une école primaire Diderot afin que tous les enfants du quartier, quel que soit leur niveau, puissent y être accueillis.

La création d'un groupe scolaire n'entraîne ni fermeture des écoles maternelle ou élémentaire, ni fusion des classes entre niveaux maternels et élémentaire, ni augmentation des effectifs scolaires. Elle permet en revanche de libérer des espaces communs au bénéfice de tous, élèves et équipes enseignantes.

Sylvain BERRIOS, Maire de Saint-Maur-des-Fossés, déclare à ce propos que « **Ce choix permettra des aménagements qui apporteront plus de souplesse et plus d'espace pour les activités scolaires et périscolaires, à la fois pour les élèves et les équipes pédagogiques. Il est complémentaire aux ajustements de carte scolaire que nous avons réalisés et indispensable à la poursuite de l'objectif partagé de classes à 24 élèves** ». Saint-Maur s'est en effet engagé depuis plusieurs années dans un objectif de classes à 24 pour tous les élèves des niveaux essentiels à l'apprentissage des fondamentaux (grande section de maternelle, CP et CE1).

La constitution d'une école primaire n'a par ailleurs aucune incidence sur l'organisation des activités périscolaires, ni sur le nombre d'animateurs, d'agents territoriaux spécialisés des écoles (ATSEM) ou du gardien qui accompagnent les enfants des écoles Diderot au quotidien et qui seront évidemment maintenus dans ces missions. Il a également été assuré à la Ville, par l'Education nationale, que les enseignants pourraient à nouveau postuler librement sur le poste qu'ils occupent.

La Ville rappelle que la création d'une école primaire relève avant tout d'une question d'organisation des espaces, dans l'intérêt de tous, élèves et enseignants. Les écoles primaires sont l'une des formes les plus courantes d'organisation des écoles, partout en France. C'est pourquoi elle appelle à un échange apaisé, en rappelant que l'intérêt des élèves doit rester le seul cap sur ces questions organisationnelles.

La Ville de Saint-Maur-des-Fossés s'étonne par ailleurs que l'une des directions d'école tente de mobiliser les parents d'élèves en allant jusqu'à faire signer des messages à caractère mensonger aux enfants par le biais des cahiers de liaison. La Directrice académique de services de l'Education nationale a été informée de cette situation.

Contact presse : Béatrice DÉON, directeur de la communication, 0670610161